

Conditions Générales de Vente – DOCOMO DIGITAL Fine Trade gmbh

1. Champ d'application

1. Les présentes conditions générales de vente, dans leur version en vigueur au moment de la commande (ci-après « CGV ») régissent les relations entre la société **DOCOMO Digital FINE TRADE GmbH**, société de droit autrichien dont le siège social est situé en Autriche, Marktplatz 14, 6850 Dornbirn, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés auprès du Tribunal de Feldkirch sous le numéro FN 359644, (ci-après l'«**ENTREPRISE**») et les clients, consommateurs ou professionnels.
2. Dans les présentes CGV, le terme « consommateur » désigne les clients qui sont des particuliers et agissent en tant que consommateurs au sens des dispositions légales applicables et le terme « professionnel » désigne les clients agissant en tant que professionnels au sens des dispositions légales applicables. Sauf disposition contraire, les présentes CGV s'appliquent indifféremment aux consommateurs et aux professionnels.
3. Sauf accord contraire exprès écrit, les relations entre L'ENTREPRISE et les clients sont régies exclusivement par les présentes CGV.

2. Conclusion du contrat, transmission des informations, confirmation du contrat via e-mail

1. Toute commande constitue un engagement contractuel ferme du client. L'ENTREPRISE accusera immédiatement réception des commandes passées par voie électronique en adressant au client un e-mail de confirmation de réception de la commande. La confirmation de réception de la commande ne vaut pas acceptation de celle-ci, sauf dans le cas où cette acceptation est expressément indiquée dans la confirmation de commande.
2. L'ENTREPRISE disposera d'un délai d'une semaine à compter de la date de la commande pour l'accepter à l'exception des commandes passées par voie électronique où le délai d'acceptation sera de trois jours ouvrés à compter de la réception de la commande.

3. L'ENTREPRISE se réserve le droit de refuser une commande (par exemple suite à la vérification du profil de solvabilité du client).
4. L'ENTREPRISE se réserve le droit de refuser ou d'annuler la commande d'un client jusqu'au complet traitement de ses commandes antérieures, c'est-à-dire jusqu'à leur date de livraison et leur complet paiement.
5. L'ENTREPRISE pourra procéder à la résiliation du contrat dans les cas où, sans qu'il y ait de faute de sa part, L'ENTREPRISE ne serait pas livrée par un fournisseur dans les délais prévus ou si l'exécution de la commande devenait impossible ou trop onéreuse à raison d'un cas de force majeure, d'un accident, d'une grève ou d'une catastrophe naturelle.
6. L'ENTREPRISE s'engage à informer sans délai le client en cas d'indisponibilité totale ou partielle des produits commandés. Le client sera alors immédiatement remboursé des sommes déjà versées.
7. Le contrat relatif aux commandes passées par voie électronique est sauvegardé chez L'ENTREPRISE et est adressé au client par e-mail après la conclusion du contrat, avec les CGV. Les CGV sont en tout état de cause à la disposition du client avant la conclusion du contrat.
8. Les factures, avoirs, annulations et rappels sont en principe adressés par e-mail. Le client devra informer L'ENTREPRISE immédiatement en cas de modification de son adresse e-mail et s'assurer que l'adresse communiquée est active.
9. Le client accepte que les informations devant lui être communiquées au terme des dispositions légales lui soient adressées par e-mail.
10. L'ENTREPRISE se réserve le droit de céder à un tiers les réclamations qu'il pourrait avoir à l'encontre d'un client.

3. Réserve de propriété. Dispositions applicables exclusivement aux professionnels

1. L'ENTREPRISE bénéficie d'une réserve de propriété sur les produits jusqu'au paiement intégral du prix.

2. Le client devra manipuler les produits avec précaution pendant toute la période de réserve de propriété. Le client devra informer L'ENTREPRISE sans délai et par écrit en cas d'accès par un tiers aux produits (en particulier en cas de mesure d'exécution forcée) ainsi qu'en cas de dommages ou de destruction des produits. Le client devra immédiatement informer L'ENTREPRISE en cas de transfert de propriété, le cas échéant, ou en cas de changement d'adresse.

Le client devra indemniser L'ENTREPRISE à hauteur des dommages et des frais résultant d'une violation des obligations susvisées ou de toute mesure rendue nécessaire pour prévenir l'accès de tiers aux produits.

3. En cas de violation du contrat par le client (notamment le cas d'un retard de paiement), L'ENTREPRISE sera en droit de résilier le contrat conformément aux dispositions légales et d'exiger le retour des produits. De plus, en cas de violation par le client de ses obligations figurant au paragraphe 2 ci-dessus, L'ENTREPRISE pourra résilier le contrat et exiger la restitution des produits s'il ne peut plus être raisonnablement attendu de L'ENTREPRISE qu'il exécute le contrat.
4. Le professionnel pourra vendre les produits dans le cadre du cours normal de son activité. Le professionnel cède dès à présent à L'ENTREPRISE toutes ses créances sur les tiers à hauteur des montants facturés dans le cadre de cette revente et s'engage à en faire expressément état dans ses livres ou factures. L'ENTREPRISE accepte cette cession. Le professionnel restera habilité à encaisser le montant des créances cédées. L'ENTREPRISE se réserve le droit de procéder au recouvrement de ces créances dès lors que le professionnel manquerait à ses obligations de paiement et serait en défaut.
5. Toute transformation des produits par le client professionnel sera faite au nom de L'ENTREPRISE et conformément à ses instructions. En cas de transformation des produits, L'ENTREPRISE acquiert la copropriété du nouveau produit à hauteur de la valeur des produits livrés par L'ENTREPRISE. Il en ira de même si les produits sont transformés ou mélangés avec des produits n'ayant pas été fournis par L'ENTREPRISE.

4. Rétractation, ventes à distance

Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception des frais de retour des produits, le cas échéant.

Le délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires court à compter du jour de la réception des produits par le client ou par un tiers désigné par le client (autre que le transporteur).

Pour exercer son droit de rétractation, le client doit notifier à l'agent de L'ENTREPRISE, Bullitt Mobile Limited, att. Tanya Spencer, Service Manager EMEA, One Valpy, Valpy Street, Reading, RG1 1AR, Berkshire, UK, phone number: +33 170 837 291, email address: support@landroverexplore.com sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration écrite dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, une télécopie ou un email). A cet effet, le client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-joint.

Le délai de rétractation sera réputé respecté si le client a transmis sa notification d'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation.

En cas d'exercice par le client du droit de rétractation, L'ENTREPRISE devra immédiatement, et au plus tard dans les 14 jours calendaires suivant la réception de la notification de l'exercice du droit de rétractation, rembourser au client tous les paiements reçus de sa part, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires encourus si le client a choisi un mode de livraison autre que le mode de livraison standard moins coûteux proposé par L'ENTREPRISE). L'ENTREPRISE procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de l'achat, sauf s'il est convenu expressément autrement avec le client. En tout

Conditions Générales de Vente – DOCOMO DIGITAL Fine Trade gmbh

état de cause ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le client.

L'ENTREPRISE se réserve le droit de différer le remboursement jusqu'au jour de la réception des produits ou, si elle est antérieure, jusqu'à la date de réception par L'ENTREPRISE de la preuve d'expédition des produits.

Le client devra renvoyer ou remettre les produits à l'adresse indiquée dans le formulaire de commande et sur la facture, immédiatement et en tout état de cause au plus tard dans les quatorze jours suivant la communication de la notification de la décision d'exercice du droit de rétractation à L'ENTREPRISE. Ce délai sera réputé respecté si le client renvoie les produits avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Les frais de retour des produits demeureront à la charge du client.

La responsabilité du client ne sera engagée que pour les dommages aux produits causés par des manipulations qui ne sont pas nécessaires pour vérifier l'état, les caractéristiques et le bon fonctionnement des produits.

Sauf accord contraire des parties, le droit de rétractation ci-dessus ne s'applique pas dans les cas suivants:

- 1) les prestations de service, après que le service a été complètement réalisé, si l'exécution a commencé à la demande expresse du client et après qu'il ait confirmé avoir conscience qu'après l'exécution complète du contrat par L'ENTREPRISE il ne pourra plus exercer le droit de rétractation,
- 2) la fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier sur lesquelles L'ENTREPRISE n'exerce pas de contrôle et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation;
- 3) la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés;
- 4) la fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement;

- 5) la fourniture de biens scellés qui, pour des raisons de sécurité ou d'hygiène, ne peuvent être renvoyés s'ils ont été descellés après la livraison;
- 6) la fourniture de biens qui, après avoir été livrés, et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles après leur livraison;
- 7) la fourniture de boissons alcoolisées dont le prix a été convenu au moment de la conclusion du contrat, dont la livraison ne peut intervenir avant un délai de trente jours suivant cette date et dont la valeur dépend de fluctuations sur le marché sur lesquelles L'ENTREPRISE n'exerce pas de contrôle ;
- 8) la fourniture d'enregistrements audio ou vidéo scellés ou de logiciels informatiques scellés qui ont été descellés après livraison;
- 9) les journaux, périodiques ou magazines, sauf les contrats d'abonnement à ces publications;
- 10) les prestations de services d'hébergement autres qu'à des fins résidentielles, de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou de services liés à des activités de loisirs si le contrat prévoit une date ou une période d'exécution spécifique;
- 11) la fourniture d'un contenu numérique n'étant pas stockée sur un support matériel si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur après que ce dernier ait reconnu qu'il perdra ainsi son droit de rétractation.

5. Prix, modalités de paiement.

1. Les dispositions suivantes sont applicables en l'absence de dispositions spécifiques prévues au contrat individuel.
2. L'ENTREPRISE se réserve le droit de modifier les prix à tout moment. Tous les prix à l'égard des professionnels s'entendent net hors TVA.

Conditions Générales de Vente – DOCOMO DIGITAL Fine Trade gmbh

3. Pour les livraisons par traversée maritime, le prix s'entend hors frais d'assurance de transport et hors frais de livraison, à condition que les montants correspondants à ces frais soient portés à la connaissance du client au plus tard lors de la conclusion de la commande.

Le règlement pourra être effectué selon les modalités de paiement suivantes : paiement en espèces à la livraison, paiement échelonné, virement bancaire, Paypal, carte de crédit, ou tout autre moyen de paiement proposé. L'ENTREPRISE se réserve le droit de ne pas proposer certains moyens de paiement étant précisé que les modalités de paiement acceptées devront être indiquées au client en temps voulu avant la conclusion du contrat. Le règlement par carte bancaire est exclusivement réservé aux clients ayant au moins 18 ans. L'adresse de livraison, l'adresse de résidence et l'adresse indiquée sur la facture devront être identiques.

4. Le règlement des achats doit intervenir dans les quatorze jours suivant la réception des marchandises. À l'échéance de ce délai, le client sera considéré en défaut de paiement. Ce délai n'est pas applicable en cas de paiement effectué par carte bancaire et PayPal. En cas de paiement échelonné, le délai de quatorze jours court à compter de la date à laquelle le dernier versement est dû.

En cas de vente à un professionnel, des pénalités de retard seront exigibles à compter du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, au taux directeur semestriel (taux de refinancement ou Refi) de la Banque centrale européenne (BCE) en vigueur au 1^{er} jour du semestre au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. L'ENTREPRISE se réserve le droit de rapporter la preuve que le préjudice de perte d'intérêts est plus élevé et de demander une indemnisation complémentaire à hauteur de ce montant.

Le professionnel supportera tous les frais et dépenses exposés pour le recouvrement de la créance ainsi que les frais relatifs aux poursuites.

Le professionnel ne pourra procéder à la compensation de ses créances avec celles de L'ENTREPRISE que si ses demandes

reconventionnelles ont été déclarées juridiquement opposables ou si elles sont exécutoires et ne font pas l'objet de contestation. Le professionnel ne peut pas retenir les paiements à hauteur de ces sommes.

5. **Informations concernant le paiement:** le client devra mentionner dans tout virement bancaire la référence de paiement figurant sur la facture de L'ENTREPRISE. A défaut, le client devra adresser à L'ENTREPRISE (si L'ENTREPRISE le demande) l'ordre de paiement ou la confirmation par la banque de l'ordre de paiement via e-mail, fax ou courrier, afin de permettre à L'ENTREPRISE d'affecter correctement le paiement. **Le paiement ne sera considéré comme effectué qu'une fois qu'il aura été possible de procéder à son affectation.**

6. **Acceptation de la livraison, résiliation en cas de refus de livraison, transfert des risques**

1. Le client sera tenu d'accepter toute livraison conforme aux termes convenus.
2. Si le destinataire est absent lors du premier passage du livreur, celui-ci notifiera le client que la livraison n'a pu être effectuée. Le client devra alors convenir avec le livreur d'une nouvelle date de livraison, ou, si une nouvelle date de livraison est précisée dans l'avis de passage, le client devra être présent lors de ce second passage et accepter la livraison conforme aux termes convenus.
3. En cas de non-retrait de la marchandise lors de la deuxième date de livraison et si le client est un professionnel, L'ENTREPRISE sera en droit de résilier le contrat sans délai de grâce. En ce qui concerne les consommateurs, si personne n'est disponible à l'adresse du client pour réceptionner la livraison, L'ENTREPRISE informera le client que la marchandise a été retournée chez L'ENTREPRISE avec l'indication de contacter L'ENTREPRISE pour convenir d'une nouvelle livraison.
4. Le transfert des risques intervient au moment de la remise des produits. Par exception, en cas d'expédition maritime, et seulement si le client est un professionnel, le transfert des risques intervient lors de la remise des

Conditions Générales de Vente – DOCOMO DIGITAL Fine Trade gmbh

produits au transporteur ou à toute autre personne désignée pour effectuer le transport maritime.

5. En cas de retard du client pour l'acceptation des produits, les produits seront considérés comme remis. Cette disposition n'est pas applicable vis-à-vis des consommateurs.

7. Garanties

1. En cas de défaut de conformité, le client peut choisir entre la réparation ou le remplacement des produits. L'ENTREPRISE se réserve cependant le droit de refuser l'option choisie par le client si elle s'avère impossible à mettre en œuvre ou si elle entraîne des coûts beaucoup plus élevés par rapport à l'autre option.

Vis à vis des professionnels, la garantie de conformité consistera en la réparation ou le remplacement des produits, au choix de L'ENTREPRISE.

2. A défaut de réparation ou de remplacement des produits dans un délai raisonnable, le client pourra (sauf s'il s'agit d'un défaut mineur) exiger le remboursement partiel ou complet du produit, sans préjudice de son droit à dommages et intérêts, le cas échéant.
3. Les professionnels sont tenus de vérifier la conformité des produits dans un délai raisonnable et devront signaler à L'ENTREPRISE tout défaut de conformité par écrit dans un délai de huit jours à compter de la réception de la marchandise, sous peine de la perte du droit à la garantie.
4. Les vices cachés doivent être signalés à L'ENTREPRISE par écrit immédiatement après leur découverte. Le client professionnel supporte la charge de la preuve relativement à l'existence du vice caché, la date de sa découverte et le respect du délai de notification.
5. A l'égard des consommateurs, la durée de la garantie est de deux ans à compter de la livraison, étant précisé que tout défaut devra être signalé à L'ENTREPRISE dans un délai de deux mois à compter de sa découverte.

A l'égard des professionnels, la durée de la garantie est d'un an à compter de la livraison des produits.

Pour les biens d'occasion, la durée de la garantie est d'un an à compter de la livraison.

8. Limitations et exclusions de responsabilité

1. Les préjudices résultant de la négligence intentionnelle ou faute lourde ou de la dissimulation frauduleuse d'un défaut ne peuvent donner lieu à indemnisation ou remboursement par L'ENTREPRISE des frais et dépenses exposés que dans l'un ou l'autre des cas suivants : (i) des garanties expresses ont été consenties ; (ii) il s'agit de produits dont les qualités et les caractéristiques et/ou la durée de vie sont garantis ; (iii) les dommages sont relatifs à une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé ; ou (iv) il s'agit d'un cas de responsabilité des produits défectueux, ou d'un cas de responsabilité prévu par des dispositions d'ordre public.
2. En cas de violation d'obligations contractuelles essentielles (les « obligations essentielles ») résultant d'actes de négligence ordinaire, la responsabilité de L'ENTREPRISE – en dehors des cas visés au point 1 ci-dessus - sera limitée aux dommages qui étaient raisonnablement prévisibles lors de la conclusion du contrat. Les « obligations essentielles » sont celles dont l'accomplissement est essentiel pour la bonne exécution du contrat, dont la violation met en péril la réalisation de l'objet du contrat et sur l'accomplissement desquelles le cocontractant peut normalement compter.
3. Les dommages ayant une même cause sont considérés comme un seul fait dommageable pour les besoins des présentes.
4. Sans préjudice de ce qui est indiqué aux points 1 et 2 ci-dessus, la responsabilité de L'ENTREPRISE en cas de perte de données est limitée au montant des dommages qui auraient été subis si les données avaient été correctement

sauvegardées. Cette limitation de responsabilité s'applique en particulier lorsque le dommage résulte de ce que le client a négligé de sauvegarder correctement les données de façon à ce que les données perdues puissent être récupérées avec un effort raisonnable, à moins que L'ENTREPRISE ne se soit engagé à sauvegarder les données pour le compte du client.

5. Toute autre responsabilité de L'ENTREPRISE pour des dommages aux biens ou pour des dommages économiques est exclue sans préjudice des dispositions d'ordre public applicables.
6. Les limitations ou exclusions de responsabilité vis à vis du client sont applicables de la même manière aux représentants légaux, aux employés, aux travailleurs indépendants et aux autres agents du client.
7. L'ENTREPRISE n'est responsable que pour le contenu de sa propre boutique en ligne sur son site Internet. Si L'ENTREPRISE utilise des liens pour permettre l'accès à d'autres sites, L'ENTREPRISE n'est pas responsable du contenu de ces sites. L'ENTREPRISE ne reconnaît pas un tel contenu comme le sien. Dans le cas où L'ENTREPRISE aurait connaissance de contenus illégaux sur des sites tiers, l'accès à ces sites serait immédiatement bloqué avec suppression simultanée du lien vers ceux-ci.
8. Les points 1 à 6 du présent titre 8 s'appliquent uniquement vis à vis des professionnels, tandis que le point 7 est également applicable vis à vis des consommateurs.

9. Données personnelles

1. Notre politique d'information sur les données personnelles permet au client d'accéder aux informations suivantes :
 - La nature, l'étendue, la durée et la finalité de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données personnelles nécessaires pour le

traitement des commandes et la facturation ;

- le droit du client de s'opposer à la création et à l'utilisation du profil de son compte utilisateur anonyme à des fins de publicité ou études marketing ;
 - la transmission des données à des entreprises ayant l'obligation de se conformer aux dispositions légales sur les données personnelles que L'ENTREPRISE missionne aux fins de vérification de la solvabilité du client, pour la durée de cette vérification, ainsi que pour l'expédition des produits ;
 - le droit d'information du client sans frais concernant les données personnelles enregistrées par L'ENTREPRISE ;
 - les droits du client à la rectification, la suppression et l'opposition aux données personnelles détenues par L'ENTREPRISE ;
 - en cas de cession par L'ENTREPRISE à un tiers de ses droits sur le client, la transmission au cessionnaire des données nécessaires pour le traitement des commandes et la facturation.
2. Le consentement du client est requis pour toute collecte, tout traitement ou utilisation de ses données personnelles en dehors des cas visés au 1 ci-dessus. Le client a la possibilité de donner son consentement à tout moment conformément aux dispositions légales sur les données personnelles. Le client peut révoquer son consentement à tout moment. Il peut également vérifier la portée de son consentement à tout moment.

10. Disposition diverses

1. Les présentes CGV sont soumises à la loi française, à l'exclusion expresse des règles de droit international privé et de l'application de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises.

Pour les contrats avec les consommateurs, les dispositions qui précèdent ne s'appliquent que dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec les dispositions impératives de la loi en vigueur dans le pays de résidence du consommateur.

2. Si une ou plusieurs des dispositions du contrat avec le client (en ce compris les CGV) devaient être déclarées ou considérées comme nulles ou privées d'effet, soit totalement soit partiellement, les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée. Dans ce cas, en ce qui concerne les contrats avec les professionnels, les dispositions totalement ou partiellement invalidées seront remplacées par une disposition ayant des effets économiques équivalents, autant que possible, aux effets économiques des dispositions invalidées. Le même principe s'appliquera dans le cas où des dispositions auraient été omises dans le contrat.
3. Tout litige qui s'élèverait entre L'ENTREPRISE et un client consommateur concernant l'interprétation, la validité ou l'exécution des CGV conditions générales sera soumis à la juridiction du tribunal compétent du lieu de résidence ou du domicile du consommateur.
4. Tout litige entre la Société et un client professionnel concernant l'interprétation, la validité ou l'exécution des CGV sera soumis à la juridiction exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

ANNEXE 1- MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de notre agent :

Bullitt Mobile Limited, att. Tanya Spencer,
Service Manager EMEA, One Valpy, Valpy
Street, Reading, RG1 1AR, Berkshire, UK,
phone number: +33 170 837 291 email
address: support@landroverexplore.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les biens / services :

Commandé le (*)/ reçu le (*)
Nom du/des consommateur (i) :
Adresse du/des consommateur (i) :
Signature du/des consommateur (i)
(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

* * *